

LETTRE D'INFORMATION

Octobre 2014



**Unité de PsychoPathologie
Légale ASBL**

92, rue Despars – 7500 Tournai
Tel. +32 (0) 69 888 333
Fax +32 (0) 69 888 334
E-mail : centredappui@uppl.be
Site Web : <http://www.uppl.be>

DIRECTION :

Julien Lagneaux

SECRÉTARIAT :

Amandine Lagneau ; Elodie Martin

CENTRE D'APPUI :

Luca Carruana ; Clément Laloy ; Marie-
Hélène Plaëte ; Dorothée Rousseau ;
Dr. J-M Verdebout

AVIS SPÉCIALISÉES :

Psychiatres : Dr Michel-Henri Martin

Psychologues : Luca Carruana ;
Barbara Fettweis ; Anne Hayoit ;
Christophe Kinet ; Clément Laloy ;
Anne-Christy Lemasson ; Donatien
Macquet ; Marc Malempré ; Chloé
Martin ; Vanessa Milazzo ; Bernard
Pihet ; Marie-Hélène Plaëte ; Dorothée
Rousseau ; Olivier Tilquin

EQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

Psychiatre : J-M Verdebout

Psychologues : Luca Carruana ;
Clément Laloy ; Marie-Hélène Plaëte ;
Dorothée Rousseau

Assistant social, sexologue : Bertrand
Jacques

TRIANGLE

Coordination : Véronique Sermon

Formateurs : Sandra Bastaens ;
Virginie Davidts ; Pascale Gérard ;
Bertrand Jacques ; Gwenaëlle
Klinkhomer ; Marie-Charlotte
Quairiat ; Sarah Tannier

TABLE DES MATIÈRES

PRESENTATION DES MISSIONS DE L'UPPL	2
TESTOTHEQUE	3
BIBLIOTHEQUE EN LIGNE	5
REVUES SCIENTIFIQUES	5
PROJETS DE RECHERCHE	5
ARTICLES QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION	6
NOUVELLES ACQUISITIONS	8
FILMS ET REPORTAGES	8
REVUE DE PRESSE	8
REFLEXION CLINIQUE	11
VEILLE SCIENTIFIQUE	12
FORMATIONS	13
ETUDES DE CAS	14
CONGRÈS & COLLOQUES	15
LES TROIS ANTENNES DE L'UPPL	16

PRESENTATION DES MISSIONS DE L'UPPL

Les missions de l'UPPL sont définies par l'Accord de coopération Justice/Santé du 8 octobre 1998 et ont pour objectif d'améliorer la prise en charge et le traitement des délinquants sexuels. Les activités de l'UPPL peuvent se distinguer en quatre axes :

1. Centre d'Appui :

L'UPPL, en tant que centre d'appui, remplit plusieurs missions :

- **RÉALISER des consultations/analyses de cas**, à la demande des professionnels. Il s'agit d'aider les professionnels dans l'analyse de situations problématiques. La consultation peut porter sur un aspect spécifique ou sur une analyse globale de la situation clinique. Elle peut prendre la forme d'une discussion d'équipe, d'une étude de cas ou d'une analyse plus fouillée comprenant notamment la rencontre du patient, la passation de testings et la rédaction d'un rapport détaillé ;
- **INFORMER**, par le biais du site internet www.uppl.be et de la newsletter trimestrielle et reste à disposition des médias et des professionnels ;
- **ASSURER un soutien logistique** en répondant aux demandes ponctuelles des autorités ou de cliniciens, en développant une bibliothèque spécialisée et en mettant à disposition des outils et testings spécifiques ;
- **DÉVELOPPER des projets de recherches scientifiques**, en collaboration avec des centres de recherche et des Universités ;
- **ORGANISER des formations** qualifiantes, des matinées thématiques et des études de cas à Namur, Liège et Tournai.

2. Equipe de santé spécialisée :

Reconnue comme équipe de santé spécialisée, l'UPPL propose des consultations thérapeutiques et des guidances ambulatoires pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel. La prise en charge se fait au sein d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée composée de psychiatres, psychologues, sexologues, d'un assistant social et d'un criminologue. Les modalités de prise en charge peuvent varier selon les cas et le souhait du patient : individuel/groupe, présence du/de la conjoint(e), etc. toujours en accord avec l'autorité judiciaire dans le cadre d'un traitement contraint.

Le tarif des consultations est adaptable en fonction des difficultés financières rencontrées.

Dans certaines situations, l'UPPL peut également confier le traitement à un thérapeute extérieur, à la demande du patient ou du thérapeute lui-même.

3. Service d'évaluations spécialisées

L'équipe d'évaluations spécialisées réalise des :

- **Avis motivés à la demande des tribunaux dans le cadre de sursis probatoires ;**
- **Avis motivés à la demande des commissions de défense sociale dans le cadre de l'aménagement de conditions (dans le cadre des articles 14 et 20^{bis}) ;**
- **Examens médico-psychologiques de mineurs à la demande des tribunaux de la jeunesse.**

Ces évaluations sont toujours réalisées par minimum 2 experts, selon le modèle développé par l'UPPL et dans un délai de 3 mois (cas exceptionnels en urgence : 1 mois - examens médico-psychologiques : 6 mois).

Les évaluations portent sur la faisabilité d'un traitement ; une analyse de la dangerosité, les conditions de réduction du risque.

4. Formation Triangle

Le département Triangle de l'UPPL organise **des groupes de responsabilisation pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) dans le cadre des mesures judiciaires alternatives** : médiation pénale, probation et alternative à la détention préventive. A travers sa méthodologie, Triangle amène ses participants à replacer leurs actes délictueux dans leur histoire de vie afin de prévenir au mieux la récidive. Les AICS peuvent être adressés à Triangle via un assistant de justice, un magistrat, un avocat, le CAB ou de manière spontanée.

MODALITÉS:

- 75h de formation réparties en séances hebdomadaires de 3h (durée totale de 6 mois)
- Groupe de 5 à 7 participants, dispensés dans plusieurs villes de la Wallonie et à Bruxelles

CONDITIONS:

- Une reconnaissance minimale des faits ;
- Le respect des termes du contrat.

CONTACTS : Les demandes d'inscription aux groupes Triangle sont à adresser à Mme Véronique Sermon soit par téléphone au 081/226 638 ou au 0472/317 111, soit par mail à formationtriangle@uppl.be.

L'UPPL met à la disposition un panel de testings aux cliniciens des équipes de santé spécialisées ainsi qu'aux professionnels du domaine. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter au 069 888 333 ou centredappui@uppl.be.

TESTS DIAGNOSTIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES

1. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota 2 (MMPI - 2, Hathaway S.R. & McKinley J.C., 2003),
2. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota pour Adolescent (MMPI-A de Butcher J.N., Williams C.L., Graham J.R., Archer R.P., Tellegen A., Ben Porath Y.S. et Kaemmer B., 1998),
3. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis I Disorders (SCID-I de M. B. First, R.L. Spitzer, M. Gibbon et J.B.W. Williams, 1997),
4. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis II Personality Disorders (SCID-II de M. Gibbon, R.L. Spitzer, J.B.W. Williams, L.S. Benjamin et M.B. First, 1997),
5. Millon Clinical Multiaxial Inventory-III (MCMI-III de T. Millon PhD, 1994),
6. Millon Adolescent Clinical Inventory (MACI de Millon, Millon & Davis, 1993),
7. Le test de Jesness (adaptation québécoise validée, P.T. Le Blanc et M. Le Blanc, 2001),
8. Echelle de Psychopathie Révisée de Hare (PCL-R, Hare, 1991),
9. California Psychological Inventory (CPI, H. Gough, 1957)
10. Chad Test (R. Davido, 1993),
11. Test de l'Arbre (Koch C., 1958),
12. Inventaire de dépression de Beck (T. Beck, 1974)
13. Questionnaire abrégé de Beck (Cottraux J., 1985),
14. Échelle d'évaluation de la dépression d'Hamilton (HDRS, J. Williams, 1988),
15. Mini Mental State Examination (Folstein, 1975),
16. Inventaire d'anxiété trait-état (Spielberger, 1983),
17. Inventaire d'Anxiété : Questionnaire d'auto-évaluation de C.D. Spielberger et al. (1983).

TESTS PROJECTIFS

1. Rorschach (cotation classique + manuel de cotation et d'interprétation en système intégré d'Exner),
2. Thematic Apperception Test (TAT de Murray, H. & Bellak, L., 1943),
3. Test de frustration pour adultes (Rosenzweig, S., Pichot, P. & Danjon, S., 1965),
4. test des phrases à compléter (Rotter J.B. & Willerman B., 1949),
5. Le Szondi.

ÉCHELLES D'INTELLIGENCE

1. L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-III, Wechsler D., 2000),
2. **L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-IV, Wechsler D. 4^e Edition, 2011)**
3. L'Echelle d'intelligence pour enfants, troisième et quatrième édition (WISC III et IV, Wechsler D. 1996 et 2005),
4. Les Matrices Progressives de Raven (PM 38 de Raven J. et Raven J.C., 1938),
5. Le test de copie d'une figure complexe (Rey A., 1942),
6. Test du dessin d'un bonhomme (Goodenough, F. & Pasquasy, R., 1957),
7. Test Moteur de Structuration Visuelle (Bender, 1967),
8. Test d'attention concentrée d2 (Brickenkamp, 1967),
9. Test des structures rythmiques (Stambak M., 1951),
10. Test D48 (Pichot P., 1948),
11. Test de raisonnement 85 (Rennes, 1959).



ÉCHELLES DE RISQUE

1. Historical-Clinical Risk-20 items (HCR-20, Webster et al, 1997),

2. Violence Risk Appraisal Guide (VRAG, Quinsey et al, 1998),
3. Sex Offenders Risk Appraisal Guide (SORAG, Quinsey et al, 1998),
4. Sex Violence Risk-20 items (SVR-20, Boer et al, 1995),
5. Statique-99R (Hanson & Thornton, 1999 ; Règles de codage révisées - 2003, Harris, Phenix, Hanson & Thornton, 2003),
6. Stable-2007 (Hanson et Harris, 2007) ; Version révisée 2012 (Fernandez, Harris, Hanson & Sparks, 2012),
7. Acute-2007 (Hanson et Harris, 2007),
8. Juvenile Sex Offender Assessment Protocol - II (JSOAP- II de Prentky & Rightand, 2001),
9. Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY, Bartel, Borum et Forth, 2000).
10. Estimate of Risk of Adolescent Sexual Offense Recidivism (ERASOR v 2.0 de James R. Worling, Ph.D., & Tracey Curwen, M.A. 2001)

DIVERS QUESTIONNAIRES

Anamnétique

Le Questionnaire d'investigation clinique pour les auteurs d'agression sexuelle (Q.I.C.P.A.A.S, Balier CI, Ciavaldini A et Girard-Khayat M, 1997).

Les variables comportementales

1. Questionnaire d'Aggression de Buss et Perry (1992),
2. Echelle d'impulsivité de Barratt (1994),
3. Echelle d'impulsivité UPPS.

Les antécédents familiaux

1. Parental Bonding Instrument (PBI, G. Parker, H. Tupling et L.B. Brown, 1979),
2. Childhood Experience of Care and Abuse interview (CEC, Bifulco et al. 1994),
3. Childhood Experience of Care and Abuse Questionnaire (CECA.Q, Bifulco, A, Bernazzani O, Moran PM & Jacobs C, 2005).

Les distorsions cognitives

1. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Viol (échelle de cognition n°1) (Bumby, 1996),
2. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Aggression sexuelle d'enfants (échelle de cognition n°2) (Bumby, 1996),
3. Questionnaire sur les attitudes sexuelles (Hanson, 1994),
4. Echelle d'évaluation de la peur d'être mal jugé ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)
5. Echelle d'évaluation de Miller sur l'intimité sociale (Miller, 1982),
6. Echelle d'évaluation de l'isolement social et de la détresse (Watson D et Friend R, 1969),
7. Echelle de solitude UCLA (Russel D, Peplau L et Cutrona C, 1980),
8. Child Molest Empathy Measure (CMEM, Fernandez, Marshall, Lightbody & O'Sullivan, 1999)

Les habiletés sociales

1. Test d'intelligence sociale (O'Sullivan M et Guilford JP, 1976),
2. Test d'évaluation de la maîtrise des émotions ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" (Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)),
3. Répertoire de la colère de Buss-Durkee (Buss A et Durkee A, 1957),
4. Evaluation de la maîtrise de soi chez les délinquants sexuels (Goguen Bc, Yates PM et Blanchard L, 2000),
5. Le questionnaire de désirabilité sociale de Crown et Marlow (1960, traduction par T. Pham, 1999),
6. Questionnaire de Mehrabian et Epstein,
7. Evaluation de la frustration (Rosenzweig, 1948),
8. Echelle d'évaluation de la solitude (UCLA) (Russell D., Peplau L. et Cutrona C., 1980).

L'empathie

1. Questionnaire d'empathie (Rosenberg),
2. Questionnaire UOT (traduction Pham et Amico, 1994),
3. Questionnaire « Child Molester Empathy Measure » (Fernandez, Marshall, Lightbody et O'Sullivan, 1999),
4. Questionnaire « Rapist Empathy Measure » (Fernandez et Marshall, 2003).

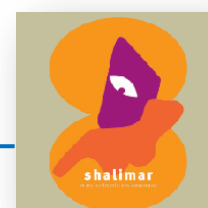
Divers

1. Inventaire d'alliance thérapeutique (Horvath AO, Greenberg LS, 1989),
2. Questionnaire sur le processus d'aide (Wollert RW, 1986), G
3. Grille d'évaluation du déni et de la minimisation chez les agresseurs sexuels (McKibben A., 1995).

Jeux pédagogiques / photolangage

1. Brin de Jasette (2011)

Shalimar (2008)



BIBLIOTHEQUE EN LIGNE

Vous pouvez dès à présent consulter notre bibliothèque en ligne via <https://www.zotero.org/uppl/items>

Il s'agit de plus de 3000 références mises à disposition des professionnels et étudiants. Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter l'onglet "Documentation" de notre site.

REVUES SCIENTIFIQUES

L'UPPL est abonnée à plusieurs revues scientifiques qui peuvent être consultées sur demande :

Acta Psychiatrica Belgica, revue trimestrielle,
Child Abuse & Neglect - *The International Journal*, revue mensuelle,
Confluences, revue trimestrielle de l'Institut Wallon pour la Santé Mentale (ASBL),
Le Divan familial. Revue de thérapie familiale psychanalytique, revue semestrielle,
European Journal of Criminology, revue trimestrielle,
International Journal of Law and Psychiatry, revue bimestrielle,
Journal du Droit des Jeunes, 10 numéros par an,
Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling, revue semestrielle,
Journal of Personality Disorders, revue bimestrielle,
Journal de thérapie comportementale et cognitive, revue trimestrielle,
L'Observatoire - Revue d'Action Sociale & médico-sociale, revue trimestrielle,
Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, revue trimestrielle,
Revue de la Fédération belge des psychologues, revue trimestrielle,
Universitair Forensisch Centrum (UFC), revue bimestrielle.
Revue européenne de sexologie et de santé mentale, revue trimestrielle.

PROJETS DE RECHERCHE

Projet d'étude sur le téléchargement de matériel pédopornographique

Récemment, L'UPPL s'est associée aux équipes de santé spécialisées de Liège, Herstal, Verviers et Huy dans le cadre d'un projet de recherche. Celui-ci porte sur l'étude exploratoire de profils de téléchargeurs de matériels pédopornographiques et aura pour but de dégager des caractéristiques communes.

L'échantillon d'étude sera constitué d'hommes adultes dont les évaluations ont été réalisées par les différentes équipes dans le cadre de demandes de mesures probatoires, de libération à l'essai ou définitive. L'échantillon est donc constitué de profils de personnalité et de délits différents, ce qui permettra d'établir des liens entre les variables criminologiques, sexologiques et psychopathologiques.

Une partie de cette étude tentera également de dégager des pistes de traitement spécifiques aux différents profils. A terme, cette recherche pourrait faire l'objet d'une ou plusieurs communications au prochain congrès du CIFAS (*Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle*) ayant lieu à Charleroi, en Belgique les 3, 4 et 5 juin 2015.

Collaboration entre les trois centres d'appui belges et le CRDS pour l'élaboration d'un outil statistique commun

Dans le cadre d'un projet de recherche commun, les trois centres d'appui belges (UFC, CAB et UPPL) ainsi que le centre de recherche en défense sociale (CRDS) s'unissent dans le but de développer un outil commun à la récolte des données sur les AICS en Belgique. Ce projet permettra, à terme, de collecter de manière systématique et homogénéisée des informations socio-démographiques, sexologiques, criminologiques et psychiatriques. Ces informations constituent autant de données indispensables au développement de futurs projets de recherche à l'échelle nationale. Enfin, ce même projet fera l'objet d'une présentation au prochain congrès CIFAS 2015.



Examining the developmental trajectories of adolescent sexual offenders

L. E. Pullman, E. J. Leroux, G. Motayne, M. C. Seto (Volume 38, Number 7, July 2014, Pages 1249-1278)



Abstract

The aim of the current study was to assess the validity of the sex-plus versus sex-only categorization method for distinguishing between different types of adolescent sex offenders (ASOs; Butler & Seto, 2002). It is hypothesized that this categorization method has utility when attempting to distinguish between generalist and specialist ASOs (Seto & Pullman, 2014). Additionally, further classification of ASOs was attempted using a well known juvenile delinquency classification scheme, early-onset versus late-onset offenders (Moffitt, 1993). The current study was an archival analysis of clinical files from a sample of 158 male ASOs seen for clinical assessment at a Metropolitan Family Court Clinic. Results indicate that sex-plus offenders are more antisocial, exhibit more psychiatric issues, and have greater deficits in general social skills compared to sex-only offenders. Conversely, sex-only offenders were found to have more atypical sexual interests, and were more likely to have greater deficits in romantic relationships compared to sex-plus offenders. Due to a power related limitation, little support was found for the use of the early-onset versus late-onset classification scheme with ASOs. Overall, these results provide further support to the validity of a sex-only versus sex-plus distinction. Given these results mirror those found in the generalist/specialist literature regarding the etiology of ASOs, sex-only and sex-plus offenders may indeed have different etiological pathways: sex-plus offenders are more driven by general antisociality factors, as the generalist perspective suggests, and sex-only offenders are more driven by special factors, as the specialist explanations suggest.

The effects of childhood abuse on symptom complexity in a clinical sample: Mediating effects of emotion regulation difficulties.

J. Y. Choi, Y. M. Choi, M. S. Gim, J. H. Park, S. H. Park (Volume 38, Number 8, August 2014, Pages 1313-1319).

Abstract

The purpose of the present study was to first examine whether childhood abuse predicts symptom complexity, as indicated by the number of clinically elevated scales on the MMPI-2 in an adult clinical sample. Secondly, we investigated whether emotion regulation difficulties mediated the relationship between childhood abuse and symptom complexity. A total of 162 adult outpatients not presenting with psychotic symptoms completed the Korean Childhood Trauma Questionnaire (K-CTQ), Life Events Checklist (LEC), Difficulties in Emotion Regulation Scale (DERS), and Korean Minnesota Multiphasic Personality Inventory-2 (MMPI-2). Partial correlation analysis results indicated that after controlling for the presence of adulthood trauma, childhood abuse was associated with more symptom complexity, or more clinically elevated scales on the MMPI-2. Furthermore, structural equation modeling results showed that emotion regulation difficulties partially mediated the relationship between childhood abuse and symptom complexity. These findings indicate that individuals who had experienced childhood abuse evidence simultaneous presentation of diverse clinical symptoms.

Child maltreatment rates assessed in a national household survey of caregivers and youth

D. Finkelhor, J. Vanderminden, H. Turner, S. Hamby, A. Shattuck (Volume 38, Number 9, September 2014, Pages 1421-1435).

Abstract

This paper reports on national estimates for past year child maltreatment from a national household survey conducted in 2011. It also discusses the validity of such estimates in light of other available epidemiology. The Second National Survey of Children Exposed to Violence obtained rates based on 4,503 children and youth from interviews with caregivers about the children ages 0-9 and with the youth themselves for ages 10-17. The past year rates for physical abuse by caregivers were 4.0% for all sample children, emotional abuse by caregivers 5.6%, sexual abuse by caregivers 0.1%, sexual abuse by caregivers and non-caregivers 2.2%, neglect 4.7% and custodial interference 1.2%. Overall, 12.1% of the sample experienced at least one of these forms of maltreatment. Twenty-three percent of the maltreated children or 2.8% of the full sample experienced 2 or more forms of maltreatment. Some authority (teacher, police, medical personnel or counselor) was aware of considerable portions of most maltreatment, which suggests the potential for intervention. Many of the study's estimates were reasonable in light of other child maltreatment epidemiological studies, but comparisons about emotional abuse and neglect were problematic because of ambiguity about definitions.

History of sexual abuse and suicide attempts in alcohol-dependent patients

A. Jakubczyk, A. Klimkiewicz, A. Krasowska, M. Kopera, A. Sławińska-Ceran, K.J. Brower, M. Wojnar (Volume 38, Number 9, September 2014, Pages 1560-1568).

Abstract

History of child abuse is considered one of the important risk factors of suicide attempt in general population. At the same time it has been shown that suicide attempts appear significantly more frequently in alcoholics than in healthy individuals. The objective of this study was to investigate associations between history of childhood sexual abuse and suicide attempts in a sample of Polish alcohol dependent patients. A sample of 364 alcohol-dependent subjects was recruited in alcohol treatment centers in Warsaw, Poland. Information was obtained about demographics, family history of psychiatric problems, history of suicide attempts, sexual and physical abuse during childhood and adulthood and severity of alcohol problems. When analyzed by gender, 7.4% of male and 39.2% of female patients had a lifetime history of sexual abuse; 31.9% of the study group reported at least one suicide attempt during their lifetime. Patients who reported suicide attempts were significantly younger ($p = 0.0008$), had greater severity of alcohol dependence ($p = 0.0002$), lower social support ($p = 0.003$), and worse economic status ($p = 0.002$). Moreover, there was a significant association between history of suicide attempts and family history of psychiatric problems ($p = 0.00025$), suicide attempts in the family ($p = 0.0073$), childhood history of sexual abuse ($p = 0.009$) as well as childhood history of physical abuse ($p = 0.002$). When entered into linear regression analysis with other dependent variables history of childhood sexual abuse remained a significant predictor of suicide attempt ($OR = 2.52$; $p = 0.035$). Lifetime experience of sexual abuse is a significant and independent risk factor of suicide attempts in alcohol-dependent individuals.



Les accros du porno :évaluation, diagnostic(s) et regard critique

C. Messier-Bellemare, S. Corneau (Sexologies Available online, 26 September 2014 – In Press)

Résumé

Comment évalue-t-on un usage problématique de pornographie ? Il existe plusieurs « zones grises » dans les écrits et recherches scientifiques, notamment en ce qui a trait à la définition, aux critères à utiliser, ainsi qu'à la conceptualisation du trouble. Le présent article dresse un portrait des outils présentement disponibles pour soutenir les sexologues et autres professionnels de la santé dans l'évaluation et l'émission de diagnostics en lien avec cette problématique de plus en plus

rencontrée dans leur pratique. L'article traite de la manière dont le trouble est abordé dans deux ouvrages de classification largement utilisés par les cliniciens (DSM-5 et CIM-10), des questionnaires disponibles pour évaluer le problème, ainsi que des critères d'évaluation sur lesquels convergent un plus grand nombre d'auteurs et qui peuvent être utilisés par les cliniciens comme lignes directrices. Comme phénomène relativement récent, un certain regard critique est jeté sur la médicalisation de l'usage problématique de pornographie en ce sens que certains discours peuvent être considérés comme normalisants dans leur volonté de définir la « bonne » sexualité.

Sexual abuse and intellectual disability: Awareness for a better intervention

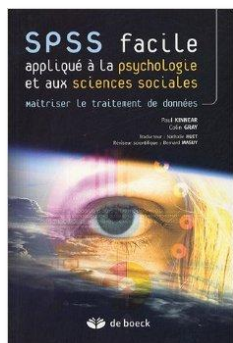
M. Martinet, C. Legry (Sexologies Available online 30 September 2014 – In Press)

Abstract

Many intellectually disabled persons, victims of sexual violence—more frequently than in the valid population—cannot still be taken seriously and, consequently benefit from the necessary specific care. Their cognitive and memory difficulties of chronological benchmarks, in space, comprehension or (verbal or non-verbal) elocution are sources for mistakes, insufficiencies and contradictions within their own answers are often the cause for doubting about their credibility, and disability as an aggravating circumstance concerning law matters may backfire on these victims.

The recent neurobiological works on psychological traumas with severe consequences on mental health will be at first introduced. They involve specific psychic disorders, post-traumatic stress disorder with syndromes of revivification and avoidance and/or dissociative symptoms, and physical health—neurovegetative and hyperactivity—disorders. Secondly, we deal with situations of two young persons who were victims of sexual abuse and had developed a post-traumatic pathology with traumatic memory that was not diagnosed as such in their specialised institution and in the psychiatric hospital. Families had to find the specific treatment allowing to stop the psychic-medicine escalation and the directing toward hosting structures. Prior to their treatment is the family and social attitude toward violence to disabled persons.

NOUVELLES ACQUISITIONS



⇒ **SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales. Maîtriser le traitement de données. C. Gray & P. Kinnear. De Boeck.**

Première publication francophone expliquant le traitement de données avec SPSS aux étudiants en psychologie et en sciences sociales, SPSS facile mène le lecteur de la théorie aux exercices, en toute convivialité...

Grâce à ce manuel, l'utilisateur néophyte découvre progressivement l'usage du logiciel. Les six premiers chapitres constituent une introduction aux bases du travail : comment tirer le plus d'informations possible d'un ensemble de données, quel test statistique choisir, quels sont les avantages et les limites des statistiques...

Un utilisateur moins novice trouvera lui aussi des informations utiles : SPSS facile aborde des sujets plus complexes, comme les dessins ANOVA, la corrélation et la régression, l'analyse discriminante, le facteur d'analyse, la régression logistique...

Très concret, l'ouvrage développe la théorie de chaque chapitre par des analyses statistiques et des exemples clairs. Pour permettre de mieux visualiser les explications, il est illustré par de nombreuses captures d'écrans, de menus et de boîtes de dialogue. Enfin, un index permet au lecteur un accès rapide et fonctionnel à l'information qu'il recherche.

FILMS ET REPORTAGES



Party Girl (Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis)

Date de sortie : 27/08/2014 (1h35)

Synopsis :

Angélique a soixante ans. Elle aime encore la fête, elle aime encore les hommes. La nuit, pour gagner sa vie, elle les fait boire dans un cabaret à la frontière allemande. Avec le temps, les clients se font plus rares. Mais Michel, son habitué, est toujours amoureux d'elle. Un jour, il lui propose de l'épouser.

REVUE DE PRESSE

«Affaire Magnotta » Résumé d'articles

Ce lundi 29 septembre 2014 a débuté le procès de Luka Rocco Magnotta, jugé pour meurtre avec préméditation. Eric Newman est né en 1982 en Ontario, au Canada d'un père alcoolique et d'une mère décrite comme dominatrice. Il a été élevé par sa grand-mère maternelle. A partir de 2003, il travaille comme stripteaseur et comme escort boy. Il tente une carrière d'acteur pornographique mais sans atteindre la notoriété. En 2004, il est arrêté et inculpé pour vol de matériel, agression sexuelle et fraude. Dès 2005, et sous 127 pseudonymes différents, il poste sur Internet des commentaires qui font état de sa vie intime. En 2006, alors qu'il est en rupture avec sa famille, il change légalement de nom et subit plusieurs opérations de chirurgie esthétique. Il s'appelle dorénavant Luka Rocco Magnotta. A partir de 2010, Magnotta diffuse sur Internet des vidéos dans lesquelles des chats sont torturés. L'une de ces vidéos montre un chat se faire manger par un python. Des activistes pour les droits des animaux offrent une récompense de 5000 \$ contre sa capture. Par Internet, il aurait entretenu une sorte de légende noire autour de son nom : à la fois nécrophile et tueur en série, raciste à l'égard des Chinois et des Juifs, et torturant des animaux. Lin Jun, né en Chine en 1978, se faisait appeler Patrick Jun en français et Justin Jun en anglais. Il était étudiant en sciences informatiques à Montréal depuis juillet 2011. Dans une vidéo postée le 25 mai 2012, Lin Jun ligoté est égorgé par Magnotta qui lui coupe un morceau de fesse avec un couteau et une fourchette avant de lui faire subir une série d'autres mutilations, démembrements et de le violer sur la musique originale d'*American Psycho*. Des colis de morceaux de son corps humain sont envoyés quelques jours plus tard au Parti Conservateur du Canada, au Parti libéral et dans d'autres lieux. Magnotta est identifié comme l'auteur du crime. Une chasse à l'homme nationale et hyper-médiatique est organisée. Magnotta a fui à Paris avant de voyager en Eurolines vers Berlin sous le pseudonyme Kirk Tramell, en référence à *Basic Instinct*. Il est finalement arrêté le 4 juin 2012, signalé par le gérant d'un cyber-café où il a consulté une série d'articles le concernant ainsi que son avis de recherche.

«Les agressions sexuelles dans l'armée américaine et dans l'armée française » Résumé d'articles

Dans l'armée américaine

Ce lundi 08 septembre 2014, le site Internet de La Libre a publié une série de clichés de Mary Clavert, visant à dénoncer les agressions sexuelles des femmes dans l'armée américaine qui sont estimées à plus de 26.000 en 2013. L'armée tait généralement les crimes qui restent la plupart du temps impunis. Les victimes sont alors sommées de quitter leur poste ou d'accepter l'humiliation de continuer à travailler avec ou sous les ordres de leurs bourreaux.

Mary Calvert dit : « *Beaucoup de ces femmes sont exclues de l'armée pour troubles de la personnalité. En gros, on leur dit : " Ca ne vous est pas vraiment arrivé, en fait vous êtes folles. ". Elles doivent montrer un document quand elles se présentent pour un travail, ce qui réduit leurs possibilités d'être embauchées. Même chose quand elles veulent s'inscrire à l'université. Ça les poursuit jusqu'à leur tombe, parce qu'elles ne sont pas autorisées à être enterrées dans un cimetière militaire.* » Le sujet est heureusement de plus en plus dénoncé.

Dans un registre différent, le 12 décembre 2011, le site du magazine Slate citait The Guardian, pointant « la présence d'une culture de l'ignorance et de la confidentialité chez les militaires ». Selon ce journal, on estime que 37% des agressions sexuelles dans l'armée sont en réalité des actes homosexuels commis sur des soldats. Pour Mic Hunter, cité par Newsweek, ce sont bien souvent des hétérosexuels qui commettent ces faits, non par pulsion sexuelle, mais pour «remettre les gens à leur place». Dans ce cas, «l'agression sexuelle n'est pas une question de sexe, mais de violence».



En février 2010, 17 membres militaires et vétérans ont porté plainte contre le Pentagone pour protester contre ce «fléau». Etaient particulièrement visés les anciens secrétaires d'Etat Robert Gates et Donald Rumsfeld qui auraient toléré, ignoré, voire encouragé implicitement ces pratiques.

The Guardian mentionne l'existence de sites comme mydutytospeak.com permettant aux victimes de viols de partager leurs expériences.

Dans l'armée française

La Guerre invisible. Révélation sur les violences sexuelles dans l'armée française, par Leïla Minano et Julia Pascual. Coédition Les Arènes / Causette, paru en février 2014 aux éditions Les Arènes/Causette, dénonce les violences sexuelles et le harcèlement des femmes dans l'armée française. Les auteures ont eu l'idée de leur livre à partir de ce qu'elles avaient lu à propos des viols dans l'armée américaine. Patiemment, elles ont récolté les témoignages des victimes qu'elles ont contactées à partir de coupures de presse.

Parmi cinquante situations, elles citent le cas d'une secrétaire à la marine nationale et victime de harcèlement sexuel de la part de son supérieur hiérarchique. La secrétaire a porté plainte. Tandis qu'elle était en arrêt maladie, ses supérieurs en ont profité pour la muter. Les auteures ont lu des e-mails qui racontent comment ils se sont débarrassés d'elle et qui prouvent qu'ils n'ignoraient pas les faits.

Leïla Minano dit : « *L'armée est le symbole de l'ordre et de la discipline. Elle doit tenir ses hommes et ses femmes. Reconnaître ce phénomène, c'est reconnaître que l'institution a failli à sa mission. Alors, on préfère dissimuler activement les faits: en cas de plainte, la victime est mutée et l'agresseur - même lorsqu'il est condamné par la justice-, lui, reste en place. »*

"Les violences sexuelles au sein de l'armée sont similaires à l'inceste dans la mesure où les auteurs et les victimes sont les membres d'une même famille", estimait une organisation américaine de défense des femmes militaires. "Les supérieurs et les camarades peuvent accuser la victime de ruiner la réputation d'un bon soldat ou essayer de la persuader que ce qu'elle a vécu n'est pas si grave et ne mérite pas de créer des confits au sein de l'unité."

Depuis lors, le ministère de la Défense a commandité une enquête interne à ce sujet ce qui réjouit les victimes qui ont le sentiment d'avoir été entendues. Mais les auteures voient comme unique solution la création d'une commission parlementaire transparente et indépendante.

Selon les auteures, la Suède fait figure de modèle puisque son armée a connu les mêmes problèmes en 2010, mais le scandale a été pris en charge par les politiques qui ont ouvert une commission parlementaire. Des sanctions sévères ont été prononcées. Des suivis psychologiques pour les victimes ont été proposés. Le phénomène semble avoir été alors endigué.

Le célèbre éditeur Jean-Jacques Pauvert est décédé le 27 septembre 2014 à 88 ans.

Mauvais élève et grâce à son père, il entre à la N.R.F. à 15 ans, comme coursier. A seize ans avec « *Les 120 journées de Sodome* », il rencontre Sade : "C'était me trouver immédiatement au coeur du problème Sade. J'étais immédiatement confronté à ce qu'il a de plus radical. Je n'en suis toujours pas sorti." (Le Point, le 29 septembre 2014). Il décide de le publier dès 1947, alors qu'il n'avait lui-même que 21 ans : « *Jamais à aucune époque, dans aucune littérature, on n'avait rien écrit d'aussi scandaleux, d'aussi repoussant, d'aussi insupportable* ». Au nom de la morale, la justice l'en empêche mais Pauvert insiste et finit par obtenir, en 1958, un jugement consacrant Sade comme écrivain et non plus comme pornographe : « *C'était un sentiment sauvage, simplement*, écrit-il dans ses *Mémoires*. *Je tenais quelque chose que je n'allais pas lâcher. Comme un os. Quelque chose qui m'appartenait par une propriété que je n'aurais pas su définir. Que je n'avais pas envie de définir. C'était mon affaire, c'est tout* ».

Voici comment l'affaire est racontée dans Le Monde du 29 septembre 2014 : « Pour Jean-Jacques Pauvert, « Donatien de Sade tient une place énorme, unique dans la littérature non seulement française, mais universelle. » Sa décision est prise : il entend éditer en intégralité l'œuvre - pourtant interdite - de Sade, sous son nom. Il débute par l'Histoire de Juliette, de 1947 à 1949. Tous ses amis crient au casse-cou : il risque la prison. Les critiques sont muets, les libraires le boudent. (...) Il persévère. A droite, on l'accuse de démoraliser la jeunesse, à gauche, de contaminer les femmes du peuple par les vices des bourgeoises. Traîné en justice, suspendu de ses droits civiques, mais défendu par le meilleur avocat de l'époque, Me Maurice Garçon, expert des lois sur la censure, il achève néanmoins son entreprise en 1955.

En 1958, la cour d'appel déclare que « Sade est un écrivain digne de ce nom » : le divin marquis est enfin reconnu. Dans le même temps, la cour confirme la condamnation de Pauvert mais sans amendes, ni destruction des livres. Bref, ce jugement historique, après « onze ans de luttas dans l'obscurité », délimite pour la première fois l'existence d'une littérature pour adulte. Jean-Jacques Pauvert peut continuer à éditer Sade, sans entrave. »

Après avoir publié l'entièreté des œuvres de Sade, il lui a consacré une biographie rééditée en 2013. Le journal Libération (29 septembre 2014) commente : « Dans Sade vivant, Pauvert se refuse à faire œuvre critique, seuls comptent l'importance des textes pour l'histoire, leurs liens avec les épisodes de la vie de Donatien. (...) Si fasciné qu'il soit par le personnage, Jean-Jacques Pauvert ne cède ni à la sympathie, ni à la répulsion, ni à la mise en scène. (...) Ce biographe-là tire plutôt vers l'entomologiste. (...) « Il joue comme un enfant joue, comme un poète trouve, comme un savant cherche, c'est-à-dire avant tout pour voir comment ça marche. » L'enfance de l'âme sadienne est l'innocence déployée, galopante, rayonnante. Tel un garnement cruel qu'on imagine enlever une à une les pattes d'un animal pour observer ses réactions. (...) . A Arcueil, il a fait venir une prostituée dans une chambre, qu'il a fouettée et fait blasphémer. « Il y a quelque chose d'absolument exceptionnel dans son libertinage et il le sent très tôt. C'est un esprit libre qui se construit petit à petit. » Les derniers vestiges de la respectabilité de Sade seront vite balayés. « L'affaire d'Arcueil va faire aussi la démonstration d'une malchance répétitive dans sa vie ; coups multipliés d'un destin autant acharné à sa perte qu'il semble être lui-même entêté à l'accomplir. » Une trajectoire dans une société où Pauvert le voit occuper « la place du mort ». Il y contribuera largement : une autre partie fine à Marseille avec sodomie homosexuelle et tentative d'empoisonnement de filles à la cantharide, aphrodisiaque de l'époque, le fera condamner à mort par contumace le 12 septembre 1772. « L'affaire des petites filles » dans son château de Lacoste finira de pétrir la légende de celui qui incarnera à jamais le mouton noir du clan familial et du troupeau social. On ne sait toujours pas ce qu'il faut penser du « Je suis un libertin, mais je ne suis pas un criminel ni un meurtrier. (...) Car la grande vérité de Sade, c'est l'histoire d'une solitude absolue. Ce mystère qui n'a pas fini d'amollir le cuir de Jean-Jacques Pauvert. (...) Lui seul a touché au fond de la nature humaine, répète inlassablement Pauvert. Une radicalité qui a ébloui son existence et laisse pantois. »

Dans Le Point (29 septembre 2014) : « (...) même aujourd'hui où le sexe ne choque plus guère, il (Sade) garde une aura de scandale. "Personne n'est allé aussi loin que lui dans sa guerre contre la société, dans sa description de l'homme." Que ressent-il (Pauvert) aujourd'hui à voir le marquis promu gloire nationale, "institutionnalisé" par son entrée dans La Pléiade en 1990 et bientôt célébré au musée d'Orsay ? "Bien sûr, cela me fait sourire, avoue celui qui a beaucoup contribué à cette gloire tardive. Mais je ne suis pas sûr qu'il soit destiné à être compris du plus grand nombre." Lui-même était réticent à l'idée que Les 120 Journées de Sodome paraissent en collection de poche. Sade disponible, oui. Mais Sade entre toutes les mains ? Il s'interroge encore... Oui, lui, Pauvert, est choqué par certaines pages du marquis. Une lecture dont on ne sort pas indemne, même après plusieurs décennies : la meilleure preuve, peut-être, de la singularité irréductible de l'écrivain, décidément impossible à domestiquer. L'homme le fascine, mais pas seulement par son génie littéraire. Sa personnalité aussi le trouble. "Il est terriblement entêté, analyse-t-il. Il court à la catastrophe, et s'obstine."

Pauvert est l'un des rares sadiens à défendre la présidente de Montreuil, la belle-mère de Sade. "Elle l'a aimé, très sincèrement, et fait partie des rares qui ont cherché à le comprendre." Comme lui, donc... Il s'est passionné aussi pour ce policier qui suivit Sade à la trace et fournit des rapports de police des plus détaillés sur ses frasques. "Bien sûr qu'il a été fasciné, même si lui était du côté de la loi." Le regard se perd quand on évoque les crimes supposés du marquis. Donatien a-t-il tué ? Jean-Jacques Pauvert est de ceux qui en sont convaincus. À Lacoste, suppose-t-il, le marquis a eu tout le loisir d'expérimenter son goût du sang. Comment expliquer autrement la précision clinique de ses descriptions ? »

Outre Sade, Jean-Jacques Pauvert a publié beaucoup d'œuvres érotiques mais aussi Sartre, Montherlant, Sagan, Albertine Sarrazin, Guy Debord, André Malraux, Aymé, Gide, Queneau, Matzneff, Siné etc. Dans Le Point, on lit : « Le juste, pour lui, c'est de faire bouger les lignes éditoriales en interrogeant et repoussant les tabous de l'époque. » (29/09/14).

L'Héboïdophrénie ou la « schizophrénie psychopathique »

Dans notre pratique, nous avons constaté que des caractéristiques psychopathiques pouvaient parfois se retrouver à l'avant plan d'un fonctionnement psychotique. La question du diagnostique posait alors question. Dans ces cas particuliers, nous sommes à la limite entre la schizophrénie et la psychopathie. L'héboïdophrénie, terme introduit par Kahlbaum en 1899 mais non reconnu par la nosographie internationale, permet de donner un éclairage sur ce fonctionnement particulier.

Définitions :

L'héboïdophrénie est un terme introduit pour la première fois par Kahlbaum en 1899 pour faire référence à une forme de type caractériel et asocial du groupe des schizophrénies.

Le dictionnaire Larousse propose lui une définition plus générale : « *État pathologique caractérisé par la prédominance des comportements antisociaux violents et impulsifs sur un fond fait d'apathie, d'émoussement de l'affectivité, et d'activités stéréotypées.* » Selon le Dictionnaire de la Psychiatrie (éditions du CILF), elle ferait référence : « *au développement en fin d'adolescence, d'éléments hébéphréniques peu accentués, pouvant évoluer par poussées (autisme morose, froideur, inertie ou apathie, bizarreries, etc.), en association ou en relative alternance avec des troubles pseudo-psychopathiques parfois inauguraux et (instabilité, passages à l'acte peu utilitaires, impulsifs, parfois auto-agressifs) : autant de tentatives possibles pour maintenir le contact avec la réalité.* »

Le plus souvent considérée comme une forme mineure de schizophrénie ou un mode d'entrée, l'héboïdophrénie a été également rapprochée d'autres entités comme les états-limites. Assez mal précisée, son évolution semble dépendre surtout de l'importance des conduites antisociales. »

Tentative de critérisation :

De même que la "schizophrénie latente", la "schizophrénie pseudo-psychopathique" est incluse par la nosographie psychiatrique internationale définie dans le CIM 10 dans le "trouble schizotypique". Si elle est clairement définie dans le CIM-10, on la retrouve dans le DSM-IV dans les termes de « schizophrénie désorganisée » ou de « schizophrénie indifférenciée ». En fait, l'héboïdophrénie est souvent réinventée et réintroduite dans des rubriques diverses.

Si Kahlbaum a décrit le premier cette forme, elle a été reprise plus tard par Rinderknecht, Halberstadt et Guiraud qui ont fait l'ébauche d'une description de l'héboïdophrénie sur base de plusieurs critères : un mode de déséquilibre psychopathique ; des troubles de caractère (*oppositionnisme, impulsivité*), comportements antisociaux (*vagabondage, escroqueries, violences*), conduites inadaptées et bizarres, turbulence, appauvrissement idéique progressif, autisme morose, délire, accès catatoniques, épisodes dysthymiques avec tentative de suicide, abus d'alcool, consommation de drogues.

Dide et Guiraud (1929) considéraient l'héboïdophrénie comme une forme frustrée d'hébéphrénie, débutant tôt et marquée par des conduites délinquantes et la disparition de « l'affectivité familiale et sociale » avec une indifférence qui pourrait paraître totale (froideur de marbre).

Une forme de schizophrénie spécifique à expression psychopathique

Lors de l'audition publique, le Dr. Lamothe disait ceci :

« Un nombre croissant de patients se présentent avec des « a-structurations », qui non seulement ne sont pas assimilables aux structures psychotiques ou névrotiques de type traditionnel mais encore aux organisations de personnalité état-limite ou aux organisations de personnalité perverse. »

« Ces personnes, caractérisées par leur comportement spectaculaire qui emprunte à celui des psychopathes, sont décrites tantôt comme des psychoses « blanches » ou héboïdophréniques, tantôt comme des « immaturités essentielles », tantôt comme des psychopathies régressées. Jean Bergeret a décrit avec le concept de la « violence fondamentale » ces personnalités immatures, et notamment leur évolution vers la dépendance dans les toxicomanies ou le lien d'emprise aux objets, avec intolérance à la frustration et tendance permanente au passage à l'acte, dont la conduite est plutôt violente sans spécificité qu'agressive à l'égard de quelqu'un de façon précise. »

« Les capacités de perception par rapport à l'épreuve de réalité paraissent conservées chez le psychopathe comme chez les immaturités essentielles et chez les pervers, mais la capacité à tenir compte de la réalité est différente. »

Lors de cette même audition publique, le Dr. Zagury abordait quant à lui la question de la place de l'héboïdophrène dans l'expertise légale et dans le parcours judiciaire :

« La véritable complexité de la question de l'expertise des psychopathes concerne le champ de l'héboïdophrénie, des psychoses pseudo-psychopathiques et de certaines évolutions psychopathiques vers la psychose dissociative. Un contingent non négligeable de sujets primitivement étiquetés psychopathes évolue d'incarcérations en incarcérations vers des tableaux de psychose avérée. »

« C'est à leur propos qu'il y a souvent désaccord et polémique entre experts et psychiatres en milieu carcéral. En liberté, ils consomment leur tension interne dans la fuite en avant, l'alcool, les drogues, la marginalité... Entre les murs de la prison, c'est la béance hémorragique qui se démasque. Dans ces cas difficiles, seule l'analyse rigoureuse des rapports entre l'état mental et l'infraction permet de conclure. »

« Si la plupart des actes violents commis par les psychotiques sont un sursaut de survie au bord du gouffre de la dissolution psychique, les infractions psychopathiques répondent habituellement au court-circuit, à la décharge, au défi, à la toute-puissance, au recours à l'acte face à la menace d'effondrement, l'un de leurs traits caractéristiques étant l'incapacité à se déprimer authentiquement. »

Bibliographie

- CHABROL H., « Traité de psychopathologie clinique et thérapeutique de l'adolescent », Dunod. Paris. 2011.
- GUIRAUD P., « Constitution perverse et héboïdophrénie », Bulletin de la Société Clinique de Médecine Mentale, 1927, pp. 89-92.
- HALBERSTADT G., « La forme héboïdophrénique de la démence précoce », A.M.P., 1925, pp. 23-32.
- LAMOTHE P. « DIAGNOSTIC ET PRISES EN CHARGE DE L'ADULTE : Intérêt du modèle psychodynamique de la psychopathie » cité dans « Prise en charge de la psychopathie », Haute Autorité de Santé. Paris 7^{ème}. 2005. pp. 117 – 118.
- Organisation mondiale de la santé. « Classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement ». Elsevier Masson. 1993.
- ZAGURY D. « L'EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE - L'expertise pénale des psychopathes » cité dans « Prise en charge de la psychopathie », Haute Autorité de Santé. Paris 7^{ème}. 2005. p. 129.

VEILLE SCIENTIFIQUE

13th Conference of the International Association for the Treatment of Sexual Offenders

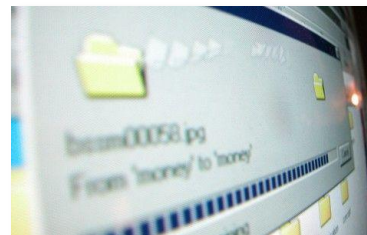
Le congrès IATSO (International Association for the Treatment of SexualOffender) s'est tenu cette année à Porto du 03 au 06 septembre 2014. L'UPPL a pu assister aux différentes conférences présentées durant ces quatre journées.



Parmi celles-ci, nous avons été particulièrement intéressés par les **recherches de L. Marschall et W. Marschall sur une échelle d'évaluation d'efficacité du traitement (TRS-2)**. Cette recherche avance la possibilité d'utiliser un outil d'évaluation d'efficacité du traitement qui pourrait être proposé et utilisé par les thérapeutes belges. Cette échelle contient dix items notés sur deux dimensions, à savoir, la compréhension intellectuelle d'un problème, et l'acceptation/la démonstration d'une intériorisation du changement. Les différentes rubriques de cette échelle sont les relations

interpersonnelles, l'auto-régulation, et d'autres questions criminogènes concernant les délinquants sexuels. L'échelle est à la fois dynamique et formulée de manière positive. En effet, les auteurs ont trouvé pertinent d'utiliser cette échelle dans le travail clinique en tant que thérapeutes, et également comme un moyen d'améliorer la qualité de la communication entre les agents de libération conditionnelle et les futurs thérapeutes pour les traitements ultérieurs. Notons également que la TRS-2 possède de bonnes propriétés psychométriques. (www.rockwoodpsyc.com)

L'étude de J. Mulder sur l'analyse des profils des téléchargeurs d'images pédo-pornographiques a également retenu notre attention. En effet, depuis quelques mois, l'UPPL s'est associée aux équipes de santé spécialisées de Liège, Herstal, Verviers et Huy dans le cadre d'un projet de recherche. Celui-ci porte sur l'étude exploratoire de profils de téléchargeurs de matériels pédopornographiques et aura pour but de dégager des caractéristiques communes. L'étude de J. Mulder porte sur l'analyse de 43 cas d'hommes téléchargeurs de pornographie infantile. Elle a pu mettre en évidence que l'âge moyen de ces hommes était de 45 ans. 52% étaient célibataires, 12 % étaient sans emploi. Parmi ceux-ci 77% avaient uniquement des délits liés au téléchargement. La fréquence de la consultation était journalière pour 32% d'entre eux et de une à plusieurs fois semaines pour 56%. La durée de ces consultations variait de 30 minutes à deux heures pour 33%, et de plus de deux heures pour 16%. Notons également que 51% des délinquants sexuels se masturbaient toujours au moment du visionnage des images et 28% se masturbaient parfois. Les images représentaient pour la plupart des filles (84%) dont la tranche d'âge la plus représentée est de 12 à 15 ans (39%). Enfin, 31% des hommes interrogés justifiaient leurs téléchargements par une recherche de satisfaction sexuelle.



FORMATIONS ET MATINÉES THÉMATIQUES

LA SEXUALITE ENTRE LIBERTE ET CONTRAINTE. QUELLE RESPONSABILITE POUR LES PROFESSIONNELS ? (N.FLICOURT)

Lieu : 18 rue de la Dodane, 5000 Namur

Date : *Décembre 2014 – date à déterminer très prochainement*

Frais d'inscription : 250 euros (Gratuit pour les Equipes spécialisées et les membres des accords de coopération) - Inscription obligatoire

SUPERVISION A L'UTILISATION DU RORSCHACH (L. DE NOOSE)

Lieu : 18 rue de la Dodane, 5000 Namur

Date : le *mardi 27 janvier 2015 de 9h à 12h30*

Frais d'inscription : 75 euros par supervision (50 euros pour les membres des accords de coopération)

Dates des supervisions suivantes : les *lundis 22 avril 2015, 22 septembre 2015 et 15 décembre 2015*



MATINEE THEMATIQUE : « DIVERSITE DES ORIENTATIONS SEXUELLES : REPRESENTATIONS, PERCEPTIONS ET STEREOTYPES DU PERSONNEL MEDICO-PSYCHO-SOCIAL » (T. DELSEMME)

Lieu : Université de Namur, Rempart de la vierge 5 - Local D21 (faculté de droit)

Date : le *Mercredi 17 décembre 2014 de 9h à 12h30*

Frais d'inscription : 10 euros - Inscription obligatoire (groupe max : 50 personnes)

Détails, tarifs et inscriptions sur notre site www.uppl.be,
au **069/888333** ou par mail via centredappui@uppl.be

AUTRES FORMATIONS

VIOLENCES ET TROUBLES MENTAUX (THIERRY PHAM - UMONS)

- **Directeur**
Thierry H. PHAM
- **Collaboration entre :**
L'Université Mons (UMONS), le Centre de Recherche en Défense Sociale de Tournai (C.R.D.S.) et l'Université du Québec à Trois Rivières (U.Q.T.R.)
- **Présentation**

Chaque module de formation est conçu de manière opérationnelle et débouche sur des applications concrètes au niveau évaluatif. L'ensemble couvre 3 thèmes pertinents sur le plan de l'actualité judiciaire et clinique.

Ces thèmes se répartissent sur 60 heures de cours et sont fortement soutenus par la recherche standardisée.

Les modules de formation sont assurés par des académiques-chercheurs ayant publié dans leur domaine d'intervention. Ces modules sont organisés selon un ensemble cohérent. Toutefois, chaque module peut être suivi de manière isolée et une attestation de participation sera délivrée par l'asbl Extension UMONS.

- **Conditions d'admission**

Cette formation suppose un prérequis dans le domaine de la psychologie (diplôme de deuxième cycle ou équivalence), et/ou de la psychiatrie. Sur demande, des dérogations peuvent être accordées pour certains modules.

Un minimum de 8 participants est requis pour l'organisation d'un module.

- **Intervenants :** Ian BARSETTI, Docteur en Psychologie, Service Correctionnel du Canada (S.C.C.)

Gilles COTE, Docteur en Psychologie, Professeur U.Q.T.R., Directeur Centre de Recherche I.P.P.M.

Claire DUCRO, Docteur en Psychologie, Chercheur C.R.D.S.

Thierry H. PHAM, Docteur en Psychologie, Chargé de cours UMONS, Directeur C.R.D.S., Professeur associé U.Q.T.R., Chercheur associé I.P.P.M.

Olivier VANDERSTUKKEN, Psychologue S.M.P.R. de Lille, doctorant UMONS, Coordinateur C.R.I.S.A.V.S. Nord-Pas-de-Calais et Secrétaire adjoint de la Fédération Nationale.

C.R.D.S. : Centre de Recherche en Défense Sociale ; C.R.I.S.A.V.S. : Centre de Ressources Interdisciplinaire pour le Suivi des Auteurs de Violence Sexuelle ; I.P.P.M. : Institut Philippe Pinel Montréal ; S.C.C. : Service Correctionnel du Canada ; S.M.P.R. : Service Médico Psychologique Régional ; U.Q.T.R. : Université du Québec à Trois-Rivières.

- **Participation financière**

175 € par module de 6 heures

Une réduction de 30 % (50 % pour les anciens étudiants et les membres du personnel UMONS) est accordée pour une inscription à l'ensemble du programme.

Les demandes de désistement doivent être transmises 15 jours au plus tard avant le début de chaque module. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

- **Renseignements et inscriptions**

Secrétariat Extension UMONS - Place Warocqué, 17 - 7000 MONS

Tél. : +32(0)65/37.32.11 Fax : +32(0)65/37.32.10

Courriel : extension.umons@umons.ac.be

Lien :

http://portail.umons.ac.be/FR/universite/partenaires/extension_UMONS/formations_specifiques/Pages/FormationViolenceSettroublesmentaux.aspx

URSAVS (UNITÉ RÉGIONALE DE SOINS AUX AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES - CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE)

- Sensibilisation à la prise en charge de mineurs auteurs de violence sexuelle
- Possibilité de modules complémentaires ou d'ateliers

Documentation : ursavs@chru-lille.fr

ETUDES DE CAS

Pour une meilleure organisation, merci de nous prévenir de votre participation aux études de cas ainsi que de votre désir de partager une situation en envoyant un e-mail à centredappui@uppl.be.

Les études de cas ne seront pas organisées durant les mois de juillet et août. Les prochaines dates de rencontre sont reprises ci-dessous :

ETUDES DE CAS LIEGE : UPPL 16 QUAI MARCELIS - (LE 1^{ER} MARDI DU MOIS)

⇒ De 9h30 à 12h30

Mardi 4 novembre 2014
Mardi 2 décembre 2014
Mardi 6 janvier 2015

Mardi 3 février 2015
Mardi 3 mars 2015

ETUDE DE CAS NAMUR : UPPL 18 RUE DE LA DODANE - (LE 2^{ÈME} MARDI DU MOIS)

⇒ De 9h30 à 12h30

Mardi 11 novembre 2014
Mardi 9 décembre 2014
Mardi 13 janvier 2015

Mardi 10 février 2015
Mardi 10 mars 2015

ETUDE DE CAS TOURNAI : UPPL 92 RUE DESPARS - (LE DERNIER JEUDI DU MOIS)

⇒ De 13h30 à 16h30

Jeudi 30 octobre 2014
Jeudi 27 novembre 2014
Jeudi 25 décembre 2014- annulé

Jeudi 29 janvier 2015
Jeudi 26 février 2015
Jeudi 26 mars 2015

cifas

8^e congrès international francophone
sur l'agression sexuelle

L'AGRESSION SEXUELLE :

Réalités multiples, approches adaptées ...

3 / 4 / 5 juin 2015

Palais des Beaux-Arts

Palais des expositions - Géode

Charleroi (Belgique)

www.cifas2015.be



Le prochain congrès CIFAS aura lieu à Charleroi, en Belgique du 3 au 5 juin 2015. L'argumentaire est disponible sur le site et l'appel à candidatures est désormais ouvert et de nombreuses informations figurent sur le site internet dont voici l'adresse : <http://www.cifas2015.be>

The 14th European
Congress of Psychology

Milan, Italy 7-10 July 2015

*Linking technology and psychology:
feeding the mind, energy for life*



INPA

Italian Network
of Psychologists' Associations

ICP 2016
YOKOHAMA

The 31st International Congress of Psychology



33rd Annual Research and Treatment Conference

October 28 – November 1, 2014

Manchester Grand Hyatt San Diego

San Diego, California

34th Annual Research and Treatment Conference

October 13 – 17, 2015

Le Centre Sheraton Montreal Hotel

Montréal, Québec, Canada

<http://www.atsa.com>

LES TROIS ANTENNES DE L'UPPL



Siège Principal de Tournai

Rue Despars 92

7500 TOURNAI

tél.: +32 (0)69 888 333

fax : +32 (0)69 888 334

e-mail : centredappui@uppl.be

Siège de Namur

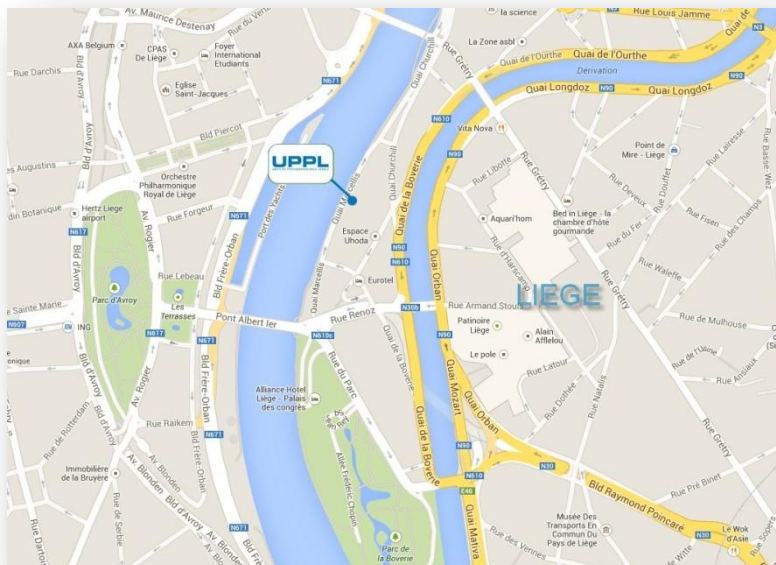
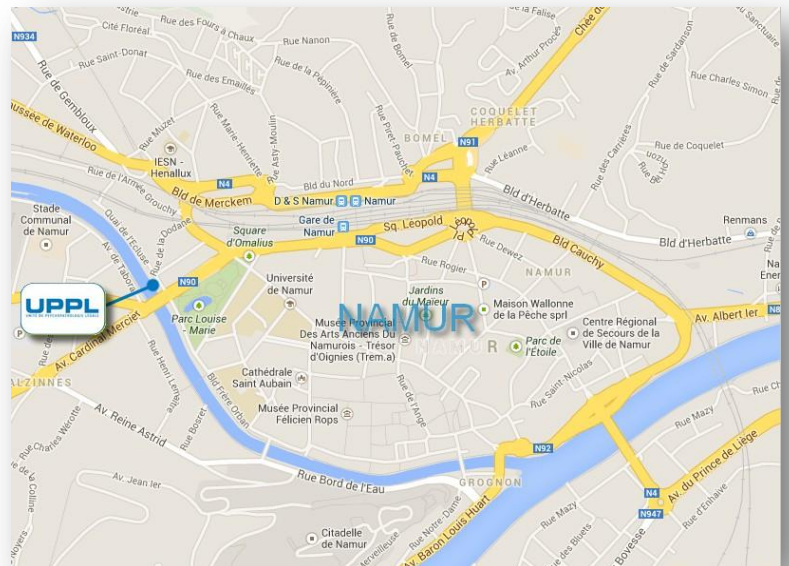
Rue de la Dodane 18

5000 NAMUR

tél.: +32 (0)81 226 638

fax : +32 (0)81 260 059

e-mail : formationtriangle@uppl.be



Siège de Liège

Quai Marcelis 16

4020 LIEGE

e-mail : mihm.martin@gmail.com